



REUNION DU 5 JUIN 2019

COMPTE-RENDU

<u>Présents :</u>	Mme RAULT, coprésidente élue M. BOURGEOIS, coprésident habitant M. DAVEU (Groupe d'entraide mutuelle), Mme QUEFFELEC NOEL (groupe d'entraide mutuelle), M. HAREL, Mme LANGLAIS, Mme DAVACAZE (EHPAD de la Chesnardière), Mme MARTINAIS, M. RIVAIIS, Mme TUAL GIRARD, Mme LE FLOCH M. ERARD, Mme TRUBERT (Théâtre de la Balosse),
<u>Excusés :</u>	Mme DERRIEN, Mme GAULIER, M. MARNIERE, Mme LEON LAOT(EHPAD de la Chesnardière)
<u>Absents :</u>	Mme BRIAND, MME DESVAGES, M. GOUON, Mme LEBRET (conseillère municipale), M. LE MARCHAND, M. POULAIN , M. RABAUD, M. RONCIERE, M. SOUVENET, M. GAL, , Mme OLLIVIER, Mme WACAPOU, Mme AUSSEURS (conseillère municipale, M. LE MARCHAND, M. MARC
<u>Assistait également à la réunion :</u>	Mme LEPAROUX, Directrice Citoyenneté Prévention, ville de Fougères

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du trail urbain par M. Chorin
2. Retour sur la journée citoyenne du 18 mai 2019
3. Actions Cœur de ville
4. Remise en état écologique du Nançon
5. Jardins féériques
6. Exposition d'été dans le jardin public
7. Informations et questions diverses

1. présentation du trail urbain par M. Chorin

M. Alban Chorin organisateur du trail présente au conseil de quartier ce défi sportif qui se déroulera le 21 septembre dans les rues de Fougères. Il s'agit d'une mise en valeur du patrimoine qui s'appuie sur une course reliant différents lieux : le château, le théâtre, l'hôtel de ville, la médiathèque, le couvent des urbanistes, le Clos Morel, les jardins de la Sous-Préfecture, les Ateliers. Deux épreuves sont prévues : 8 kms de 19 h 30 à 20 h 30 et 17 kms de 20 h 45 à 22 h 45. L'association Les Fous Gèrent participera avec la présence de chevaliers dans le château. Des points musicaux sont prévus dans certains lieux en lien avec le conservatoire de musique : groupe de la Batucada, groupe irlandais.

L'entrée dans les différents lieux est réservée aux coureurs ; ce qui nécessitera des filtrages aux entrées. Un appel aux bénévoles est nécessaire : 150 personnes ont participé en 2018.

Il s'agit de la 5^{ème} édition. Le nombre de participants augmente chaque année : en 2017 : 300 personnes, en 2018 : 660 personnes et cette année : 1100 personnes. Un challenge a été lancé auprès des entreprises de la ville.

Dans le cadre de ce trail, les bénéfices seront reversés dans le cadre de la lutte contre la mucoviscidose.

M. Chorin sollicite donc le conseil de quartier pour participer en tant que bénévoles ou proposer des animations. M. Bourgeois suggère la mise en place dans la rue de la Pinterie d'un cheminement éclairé avec des bougies.

Les coordonnées pour s'inscrire en tant que bénévoles sont les suivantes :

trailurbain.fougères@gmail.com et 06 08 05 72 32

2. retour sur la journée citoyenne du 18 mai 2019

Un diaporama faisant état des différentes éditions de la journée citoyenne est présenté au conseil. Mme Rault informe que la journée citoyenne sera maintenue en mai 2020 sachant que la date sera précisée en septembre prochain.

3. Actions Cœur de ville

M. Bourgeois précise qu'il s'agit d'un dispositif national pour redynamiser les villes moyennes. 222 villes sont concernées dont Fougères. Un budget global de 5 milliards est prévu par l'Etat. Un diaporama est présenté qui retrace les différentes étapes du travail mené avec le cabinet d'études.

Dans le cadre de la participation des citoyens, deux réunions ont été programmées.

Le premier temps de la participation a permis de travailler sur 5 thématiques :

- patrimoine et tourisme
- commerce et service
- écologie et jardin
- mobilité
- délirium : libre cours à l'imagination des participants.

Ce temps 1 a été l'occasion d'examiner les points positifs et/ou négatifs dans certains lieux de la ville : le château, rue de la Pinterie, rue Nationale, quartier de Bonabry, les tunnels, le site des Ateliers, le Rocher Coupé, la Butte à Bigot et le Jardin du Nançon.

Cinq enjeux ont été retenus :

- qualifier et dynamiser la ville haute
- animer et qualifier le pôle d'échange multimodal
- valoriser les continuités écologiques et la voie verte
- construire une porte d'entrée remarquable au niveau du château et de la carrière du Rocher Coupé
- favoriser la dynamique de quartiers par le renouvellement et l'offre de logements adaptés.

Un enjeu transversal est mis en avant : l'amélioration des pistes cyclables et le développement des déplacements doux en lien avec les richesses patrimoniales.

Au final, cinq secteurs à enjeux sont sélectionnés :

- qualifier et dynamiser la ville haute : rue nationale, place J. Guéhenno, salle des Sénéchaux place de la Mairie
- animer et intégrer le pôle multimodal, place de la République
- valoriser la voie verte
- construire une porte d'entrée remarquable au niveau du château et de la carrière du Rocher Coupé
- renouveler l'offre de logements adaptés à la résidence du Bois Guy.

4. remise en état écologique du Nançon

Mme Rault évoque ce dossier d'étude qui doit permettre aux poissons de remonter le cours du Nançon tout autour du château. Une étude technique qui sera assez longue prendra en compte toutes les contraintes du site. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera également nécessaire.

5. Jardins Féériques

Cet évènement prend de l'ampleur et est très apprécié des fougerais et des visiteurs. L'idée selon M. Bourgeois est que le Conseil de quartier puisse également y participer. Il suggère de prévoir un cheminement avec des bougies à l'extrémité de la partie rénovée de la rue Nationale et sur le parvis de l'Eglise St Léonard, le jour de l'inauguration des Jardins Féériques. Il pourra être proposé d'inviter les habitants à déposer des bougies devant leurs fenêtres. Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) propose d'animer un atelier bougies.

Mme Tual Gérard et Mme Langlais regrettent que les chalets au jardin public ne soient pas ouverts certains soirs. Il est rappelé que ce sont des associations qui se portent volontaires pour les occuper, comme ce fut le cas pour les Fous Gèrent. Le conseil de quartier se propose d'être présent pour un créneau.

M. Chorin indique que les parents d'élèves pourraient aussi être sollicités.

6. exposition d'été dans le jardin public

Mme Rault informe le conseil du déroulement d'une expo d'art contemporain dans le jardin public du 7 juin au 23 septembre de 8 h à minuit. Les membres du conseil de quartier sont invités à l'inauguration le 7 juin à 17 h avec présentation des artistes et de l'exposition.

7. questions et informations diverses

- Projet place de la Douve :

M. Harel interroge Mme Rault sur l'avancement du projet de la place de la Douve initié par le conseil de quartier. Mme Rault indique que l'étude technique permettant de tester la résistance de la place n'a pas encore eu lieu ; la charge de travail des services techniques étant très importante, en ce moment.

- Projet impasse Lariboisière

Elle propose au conseil de travailler à une requalification du square de l'impasse Lariboisière ; il conviendrait notamment d'améliorer le revêtement de l'impasse jusque dans le jardin. La question sera évoquée avec les services techniques. Il est souhaité également de valoriser la signalisation du square pour inciter les piétons à l'emprunter.

- Demandes d'entretien

M. Harel évoque le manque d'entretien de la végétation à partir du restaurant le QG jusqu'aux établissements ex Gousset, boulevard St Germain. Il indique également que les bordures de trottoirs sont abimées entre ces établissements et le coiffeur, dans la même rue.

La séance est levée à 23 H

Tenez-vous informés !

Abonnez-vous à la lettre d'information municipale :

<http://www.fougeres.fr/newsletters?width=600&height=300&destination=newsletters&iframe=true>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes rendus : <http://www.fougeres.fr/dossier/les-conseils-de-quartier> (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)